

Collège. « Il est important de continuer de se projeter pour les élèves »

Les familles des élèves de 5^e ont été conviées à une réunion d'information, lundi 14 septembre, sur les modalités du séjour au ski organisé chaque année par le collège Hée-Fergant.

Un sujet contrastant avec les 35 degrés affichés en extérieur.

Malgré le contexte sanitaire incertain lié à la crise du Covid-19, le séjour est maintenu. « **Il est important de continuer de se projeter pour les élèves** » a souligné la principale, Raphaële Langlois.

Un loto pour le ski

Le coût du séjour par élève, sur la base de cinquante collégiens, revient à 411 € (le foyer socio-éducatif allouera 15 € par élève). « **Ce montant peut être revu à la baisse avec une subvention de la commune de résidence en fonction des situations, une participation des comités d'entreprise, du fonds social du collège, du Centre communal d'action sociale de la commune ou bien de l'ANCV en fonction du quotient familial** », a commenté Grégory Janvier, professeur d'éducation physique, en charge avec sa collègue, Marlène Gaignon, de l'organisation et de l'encadrement avec trois autres accompagnateurs.

Un loto ski sera organisé pour récolter des fonds. « **L'établissement prend en charge les frais inhérents aux accompagnateurs** », précise la gestionnaire, Delphine Diesnis.

Direction Crest-Voland

L'hébergement se situera dans un chalet individuel de 61 places où seul le groupe du collège sera accueilli. Si le contexte sanitaire le permet, les collégiens prendront la direction de Crest-Voland (Savoie), du dimanche 3 au samedi 8 janvier.



Une réunion d'information à destination des familles, sur les modalités du séjour au ski, s'est déroulée lundi 14 septembre